

Loi anti-inflation

pour dire que le nouveau gouvernement appuierait ses convictions sur une législation susceptible de sauvegarder l'honnêteté de tout le monde.

Il y aurait eu ensuite une période de rajustement destinée à corriger les inégalités et les injustices, et à établir un climat de confiance mutuelle. Les syndicats et les hommes d'affaires auraient été invités à discuter. On nous a parlé de consensus. Nous aurions recherché ce consensus après le blocage des prix et des salaires. Mais ce que mes collègues libéraux ne comprennent pas, c'est qu'il sera toujours impossible de l'obtenir dans un climat de méfiance mutuelle. L'ancien ministre des Finances s'en est rendu compte lorsqu'il a tenté de le faire.

● (1640)

Je crains que le manque de confiance entre les syndicats et les hommes d'affaires et l'absence de direction dans notre pays ne compromettent ce programme. La direction n'est pas quelque chose que l'on peut annoncer à la Chambre des communes ou pendant une campagne électorale. C'est une attitude que l'on doit pouvoir constater et qui doit servir d'exemple. Il ne suffit pas de se poser en chef de file en espérant que les gens vous suivent avec une confiance aveugle.

On sait ce que c'est que la confiance aveugle. Lorsqu'on en vient aux questions d'intérêt, la confiance aveugle, aux yeux de nos collègues d'en face, se traduit simplement par le fait que celui qui se trouve dans une position clé au gouvernement, au cabinet ou dans la Fonction publique, confie ses actions aux compagnies privées qui sont en mesure de bénéficier de la décision qu'il prendra grâce au pouvoir qu'il détient; il se trouvera toujours un ami pour lui servir de prête-nom en cette occasion. Bien entendu, c'est celui qui dicte la politique qui décide quand vendre et quand acheter. Voilà ce qu'on appelle la confiance aveugle.

Une voix: Comme dans les questions d'urbanisme, par exemple.

M. Oberle: Précisément, les questions urbaines en sont un exemple. Mais la population du Canada n'est pas prête à témoigner cette confiance aveugle. Voici une autre question qui me préoccupe: j'ai pu comparer les lignes directrices que le ministre des Finances (M. Macdonald) a proposées à la Chambre, avec la réglementation des loyers qu'un gouvernement socialiste a adoptée en Colombie-Britannique. J'ai bien peur qu'elle ne nous garantisse, pour les quatre prochaines années, un taux d'inflation de 10 p. 100.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a imposé des lignes directrices réglementant les loyers au cours des deux dernières années et les loyers ont augmenté encore plus que dans la ville de Toronto, où pourtant le problème du logement est le même qu'à Vancouver. En effet, dès lors qu'il existait des lignes directrices, tous les propriétaires se sont cru obligés d'augmenter les loyers pour s'y conformer. Aucune disposition ne prévoyait le cas du propriétaire qui, ne voulant pas imposer une augmentation de 10 p. 100, pouvait demander moins. En fait, personne ne cherchera à négocier pour moins de 10 p. 100.

Une voix: C'est de l'inflation automatique.

M. Oberle: Les entreprises devront majorer leurs prix trois fois l'an, car c'est que les indicateurs leur disent de faire. Elles seraient insensées de ne pas le faire, car les indicateurs affirment qu'elles ont besoin de leurs profits et d'une majoration de 10 p. 100. Ce programme garantit un taux d'inflation de 10 p. 100 durant les quatre prochaines années. Ce projet de loi ne tient nullement compte du fait

[M. Oberle.]

que les États-Unis auront un taux d'inflation réduit de moitié l'an prochain et que les pays industriels tels que l'Allemagne et les autres pays du Marché commun connaîtront une inflation moins élevée et moins de problèmes.

Ce programme sera efficace dans la mesure où le premier ministre et le ministre des Finances pourront encore bernier la plupart des Canadiens. Les lignes directrices seront efficaces si le gouvernement tient compte des propos du chef de l'opposition (M. Stanfield) et de ceux des membres du comité durant leurs délibérations. Il faudra apporter des modifications importantes à ces directives et au projet de loi qui devront être acceptés avant que les Canadiens et les députés de ce côté-ci de la Chambre approuvent et appuient un programme de ce genre.

J'aurais pensé qu'il importait, pour la survie de notre économie, que le ministre des Finances et le premier ministre manifestent une certaine sagesse politique, comme l'a démontré le chef du Nouveau Parti démocratique lorsqu'il a déclaré que le chef de l'opposition officielle avait payé le prix politique en offrant son entière collaboration pour ce qui est de la réglementation des salaires et des prix. Le premier ministre aurait dû, selon moi, reconnaître le mérite du chef de l'opposition, puisque celui-ci avait payé le prix, en déclarant que le gouvernement veut collaborer avec l'opposition parce qu'il a besoin de son appui pour populariser son programme auprès des Canadiens.

Nous ne voulons pas souligner uniquement des aspects négatifs du programme, même s'il mise sur le mauvais tableau. Le programme doit être renforcé par des politiques monétaires et fiscales strictes. Qu'il me soit permis de dire, au nom de mes collègues, que nous sommes disposés à permettre le renvoi du bill au comité, mais si on s'y livre à des ruses politiques mesquines comme le ministre des Finances l'a fait à la Chambre, je doute fort que le programme remporte quelque succès, car il semble voué à l'échec. Les Canadiens ne toléreront plus ce petit jeu. Il importe que le chef de l'opposition et ses collègues ne soient pas les seuls à placer l'intérêt du Canada au-dessus de leurs intérêts et de leur avenir politiques.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, à la page 23 du Livre blanc que le gouvernement a déposé le 14 octobre comme prélude au bill C-73, je relève ces deux phrases:

Certains groupes ont pris du retard, au cours des deux ou trois dernières années, soit à cause de l'époque à laquelle leurs contrats ont été négociés, soit pour d'autres raisons. Ils ont absolument besoin d'une occasion de se rattraper.

Je ne sors rien du contexte et ne change aucunement le sens des phrases si je supprime certains mots du milieu et donne à la déclaration cette forme directe: Certains groupes ont pris du retard, au cours des deux ou trois dernières années. Ils ont absolument besoin d'une occasion de se rattraper.

Je consacrerai entièrement mon intervention de cet après-midi, alors que nous étudions en deuxième lecture le bill C-73, à certains groupes qui se sont laissés devancer par l'inflation et auxquels selon moi on devrait permettre de se rattraper, et je demande qu'on prenne des mesures pour que cela soit possible immédiatement. Quoi que nous de l'opposition puissions penser du bill C-73 ou des décrets et des règlements qui en découleront, il est évident que le gouvernement est déterminé à utiliser son pouvoir et sa majorité pour faire adopter cette mesure législative et faire appliquer ce programme de contrôle économique. Ceci dit, je crois que quelques-uns d'entre nous peuvent encore prendre la parole et plaider de toutes leurs forces pour le respect de la justice.